

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 19
- pour : 19

DÉLIBÉRATION n° B2021/053

L'an deux mille vingt et un et le 01 avril à 18 heures trente, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Martine LABAT, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Laurent LAGES, Francis ESCUDE et Jean-Bernard COLOMES.

Absents excusés : Maurice LOUDET et Didier FAVARO

Objet : Conclusion d'un partenariat avec l'ADIE

L'ADIE apporte des micro-crédits aux personnes qui sont exclues des prêts bancaires, des prêts d'honneur à 0% et offre un accompagnement aux porteurs de projet.

Sur notre territoire, l'ADIE a accompagné 3 personnes en 2020 et a apporté 16 410 € de prêts à des personnes qui n'obtenaient pas de prêts bancaires.

La structure, basée actuellement sur Tarbes, souhaite établir 2 pôles de proximité afin d'être au plus près de leur cible : Lannemezan et Lourdes.

L'ADIE demande la possibilité de mettre en place une permanence dans nos locaux tous les vendredis matin à partir d'avril.

LE BUREAU, le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

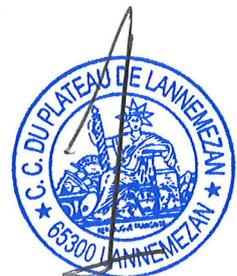
DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de partenariat avec l'ADIE pour la mise à disposition de locaux à Lannemezan tous les vendredis matin.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO

Affichée le 14 AVR. 2021



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20210401-2021-053B-DE
Date de télétransmission : 14/04/2021
Date de réception préfecture : 14/04/2021 1